

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 12 février 2019

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le

Publié, affiché, notifié le 15 FEV. 2019

Délibération C1

**Rapport d'activités du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure notamment son article r723-73 ;

VU la loi n ° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée, relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;

VU l'arrêté du 29 mars 2016 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

**DECIDE**

**Article unique** : il est donné acte au président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre, de sa communication du rapport annuel d'activités 2018 du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.

Serge DESCOUT

**BILAN D'ACTIVITE**  
**Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (C.C.D.S.P.V)**  
**Année 2018**

**I - ATTRIBUTIONS DU C.C.D.S.P.V**

Le président rappelle aux membres du conseil d'administration, quelles sont les attributions du C.C.D.S.P.V.

**II - ACTIVITE**

Pour l'année 2018, le C.C.D.S.P.V. a tenu deux réunions (le 18 avril et le 13 novembre) au cours desquelles les membres ont pris connaissance des effectifs ainsi que des :

- engagements : 117

**ARRIVEES :**

- engagements : 88

De plus, les membres du CCDSPV prennent acte de 13 refus d'engagements/mutation.

**DEPARTS :** 75

- démissions : 27

- retraites : 10

- radiation pour inaptitude définitive : 1

- mutation : 8

- résiliation d'engagement : 29

- dissolution CPI : 0

- décès : 0

Les membres du C.C.D.S.P.V ont émis un avis favorable pour 161 avancements de grade ainsi qu'il suit :

- Sapeur 1<sup>ère</sup> classe titulaire : 54

- Caporal : 37

- Sergent : 27

- Adjudant : 32

- Lieutenant : 3

- Capitaine : 0

- Infirmier principal : 6

- Infirmier chef : 2

Ils ont également émis un avis favorable à 14 refus d'avancement de grade.

De plus, ils ont pris connaissance de :

- 66 suspensions à la demande des agents

- 15 suspensions pour raisons médicales

- 23 suspensions d'office

- 62 inaptitudes opérationnelles et partielles

**Effectifs au 31/12/2018**

<b>SSSM :</b>	<b>67 + 3 experts</b>
<b>Corps départemental :</b>	<b>991 + 7 experts</b>
<b>CPI :</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1078</b>